

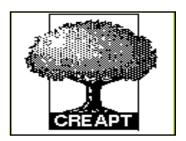
Le repérage précoce des risques de décrochage professionnel sur une population (45/55 ans) Journées Santé Travail 2022



35 Rue Marcel Pagnol, 30102 Alès Téléphone : 04 66 30 25 79



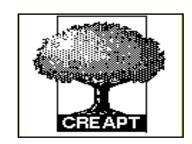




- Un projet innovant légitimé par les résultats du diagnostic territorial conduit avec le GIST ATLAST et l'ARACT dans le cadre d'une expérimentation du PRST 3 Occitanie.
- En 2017, les 45/55 ans représentaient 44 % de la population suivie par le CMIST et les plus de 55 ans, 15%.
- Plusieurs constats et enjeux
- Une priorité de service avec des moyens humains et financiers pour assurer sa réussite.







Une action partenariale avec :

- Le Centre de Recherche sur l'Expérience, l'Age et les Populations au Travail,
- L'Institut National de Recherche et de Sécurité,
- Le Centre Interinstitutionnel de Bilan et de Compétences
- Le Service Social Conseil.

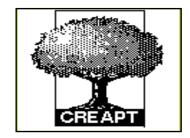
Des séminaires de travail réguliers depuis le deuxième semestre 2018.

Objectifs de l'étude :

- Réduire les risques de désinsertion professionnelle,
- Repérer les signaux de décrochage en mesurant l'impact des conditions de travail,
- Faire évoluer les pratiques des professionnels du service de santé.







Enquête par questionnaire

 Objectif de l'enquête : repérer des indicateurs anticipateurs d'un potentiel décrochage professionnel à venir et accompagner les salariés « à risque » par CMIST et CIBC

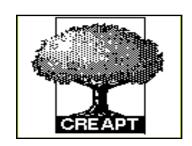
• Déroulé :

- enquêtes auprès de ≈ 600 d'individus de 45 à 55 ans à deux dates (2019 et 2022)
- lors visites médicales (périodiques, embauche>3mois) ou lors d'entretiens dédiés
- administré par ensemble des infirmiers et les médecins du travail volontaires
- suivi des salariés tous les 6 mois par interrogation téléphonique sur évolution de la santé et situation professionnelle

Contenu questionnaire construit avec le comité pilotage :

- une partie auto-questionnaire (parcours professionnel ; difficultés dans travail actuel et évolution avec âge ; appréciations sur travail ; espoirs/inquiétudes sur avenir professionnel ; santé perçue)
 - Une partie remplie par le professionnel de santé



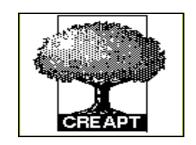


Trois « signes » potentiels de décrochage identifiés suite à l'analyse du premier questionnaire

- Appréciation de la santé et du travail : « Comment vous sentez-vous sur votre poste de travail? »
- Compétences manquantes : « Pensez-vous que pour faire correctement votre travail, certaines compétences vous manquent? »
- **Pronostic à 3 ans : «** Pensez-vous que dans 3 ans, votre état de santé vous permettra d'effectuer votre travail actuel? »





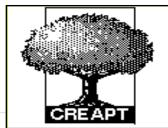


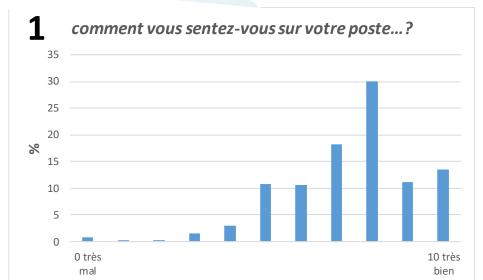
Ce qu'on peut notamment retenir de la première phase d'enquête :

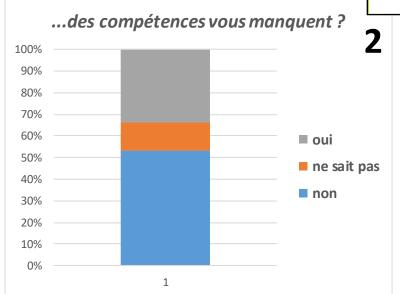
- Des populations minoritaires mais <u>pas marginales</u>
- L'ampleur relative des trois « signes » dépend de <u>variables</u> sociodémographiques et d'appartenance sectorielle
- Facteurs « explicatifs » : multiples pour 1 & 3, plus resserrés pour 2 ; nets effets de <u>cumul</u>
- 1 et 3 sont assez corrélés (quoique pas totalement); 2 est peu lié à 1, et pas du tout à 3

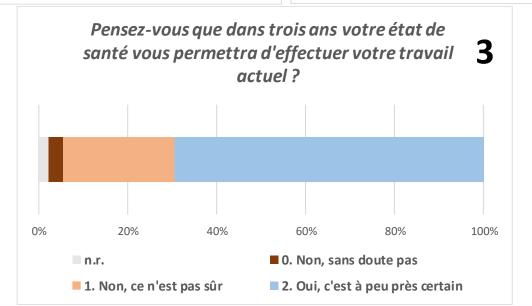








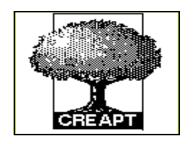




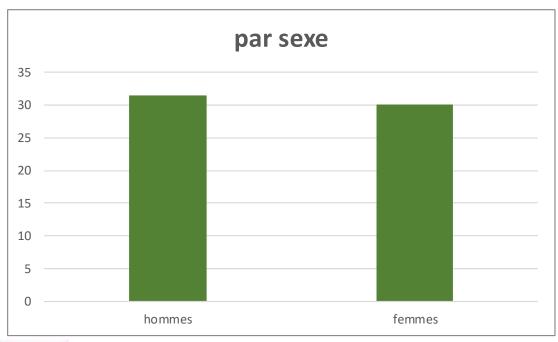


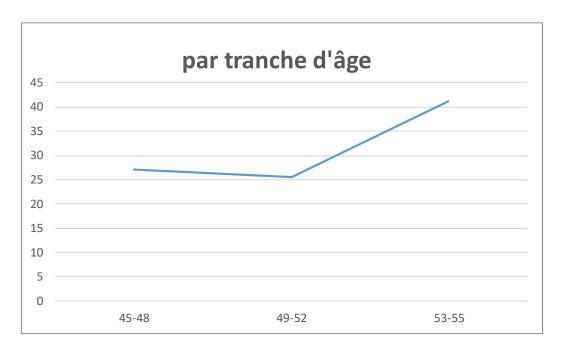






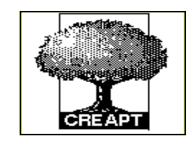
Q37 (pronostic à 3 ans) : % de réponses « non sans doute pas » + « non ce n'est pas sûr »



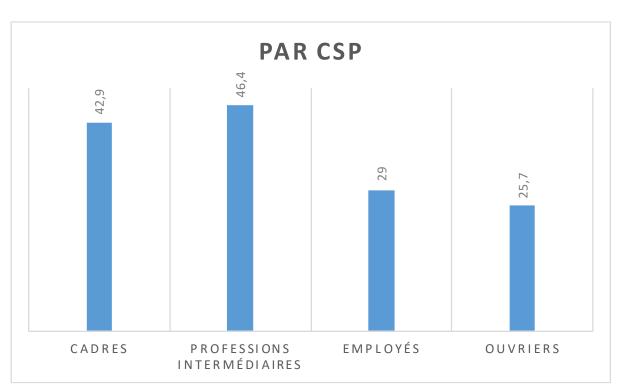


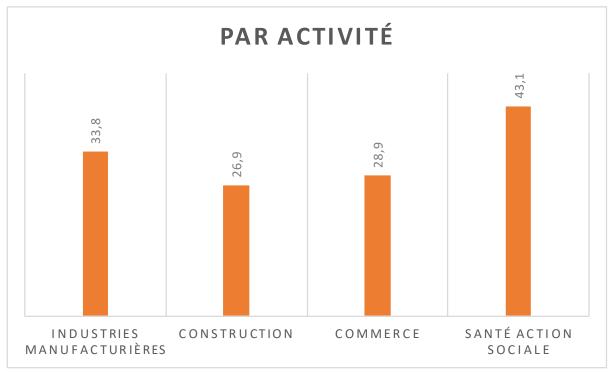






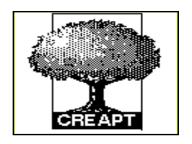
Q19 (compétences manquantes) : % de réponses « oui »



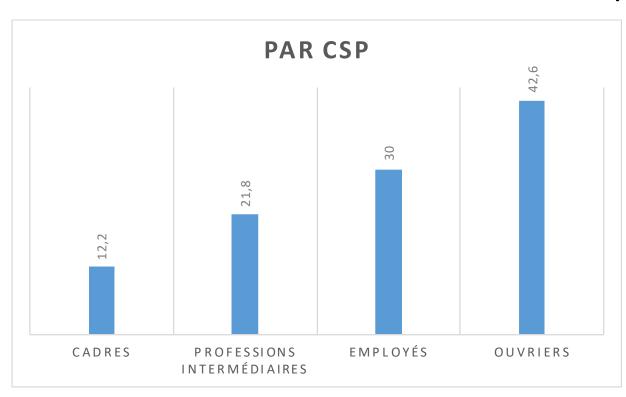


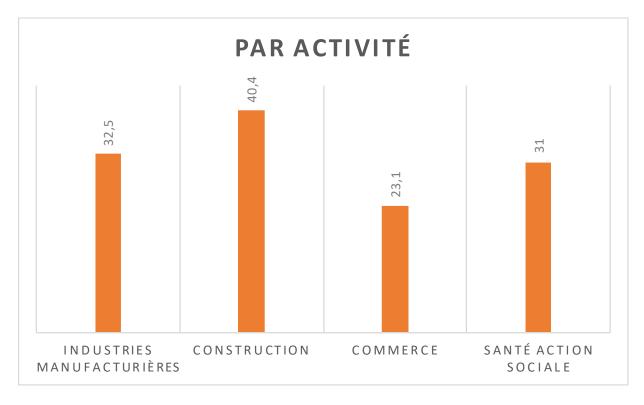






Q37 (pronostic à 3 ans) : % de réponses « non sans doute pas » + « non ce n'est pas sûr »

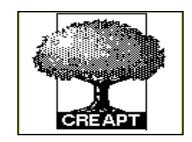










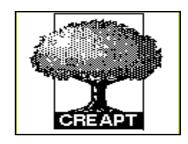




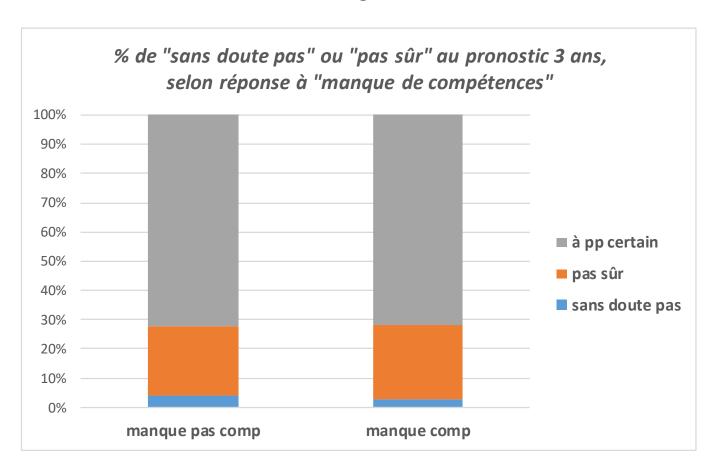






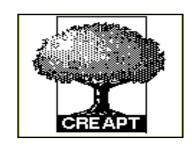


Lien entre les « signes » 2 et 3





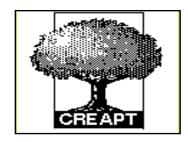




CONCLUSION





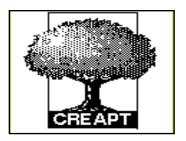


ORGANISATION

- Des actions en faveur du maintien dans l'emploi diversifiées, coordonnées et partenariales,
- La désignation d'un interlocuteur privilégié au sein du CMIST grâce au suivi téléphonique,
- Une dynamique collective et une implication forte des infirmiers en santé travail sur la prévention du décrochage professionnel,
- Un travail d'anticipation sur les évolutions de la réforme de la santé au travail tant sur l'organisation avec la création d'une cellule pluridisciplinaire de prévention de la désinsertion professionnelle que sur les pratiques professionnelles (professionnalisation de nos intervenants et systématisation de la sensibilisation des salariés sur ces questions).





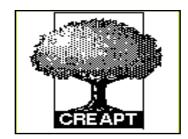


PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Mise en œuvre d'une action expérimentale portée par les IDEST en 2021 et généralisation en janvier 2022 : questionner et sensibiliser les salariés de cette tranche d'âge sur la problématique du vieillissement actif et du décrochage professionnel,
- Mise en place d'une recherche/action avec la modélisation d'actions d'accompagnement d'une catégorie de salariés en fonction de leurs difficultés,





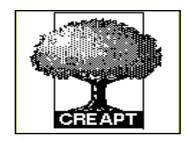


PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- L'exploration du champ des « compétences » comme facteur possible du décrochage professionnel avec une nécessité de trouver des réponses à ce besoin,
- L'intégration de cet item dans le champ d'exploration des entretiens des professionnels du CMIST,
- L'intérêt du partenariat du CIBC, compétent en matière de bilan de compétences, acteur sur notre territoire de la consolidation des parcours professionnels et partenaire du SPSTI depuis une dizaine d'années.





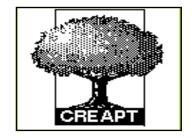


PRATIQUES PROFESSIONNELLES (suite)

- Un réseau de partenaires d'horizon professionnel permettant un enrichissement mutuel,
- Un prototypage d'un questionnement spécifique pouvant être le contenu des visites de mi carrière,
- Un vivier de données statistiques permettant d'ouvrir des champs de réflexion divers,
- Une évaluation des salariés sur l'évolution de leur situation personnelle grâce au suivi téléphonique : 1 sur 2 a vu sa situation s'améliorer,
- Une sensibilisation des employeurs et des partenaires sociaux sur l'intérêt de mettre en œuvre des outils de prévention du décrochage professionnel.







MERCI DE VOTRE ATTENTION

